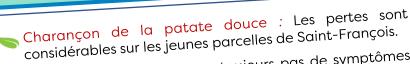


Filière Diversification Végétale **CULTURES VIVRIÈRES**

N°05 - Données des mois de juillet et août 2022





Anthracnose de l'igname : toujours pas de symptômes d'anthracnose observé sur les parcelles du réseau.

🤝 Focus : Ouverture Des Inscriptions Du Concours Général

Agricole Des Produits 2023



Situation globale des organismes observés



	Juillet			Août		
Organismes suivis	Niveau de présence	Parcelles touchées /parcelles observées	Evolution*	presence	Parcelles touchées /parcelles observées	Evolution*
Charançon de la patate douce « Cylas formicarius »		7/7	7		8/8	7
Anthracnose de l'igname « Colletotrichum gloeosporioides »		0/6	\rightarrow		0/7	\rightarrow
	Niveau de présence:		Absent	Faible	Moye	n Fort

^{*}Pour le charançon de la patate douce, l'évolution s'évalue au nombre moyen de charançons capturés mensuellement. Pour l'anthracnose de l'igname, l'évolution s'évalue au pourcentage de parcelles contaminées mensuellement.

Observations personnelles à réaliser dans sa parcelle



Organe à observer	Symptômes	Nuisible possible	
Feuille/piège	Présence d'insectes adultes	Charançon	
Tubercules	Présence de galeries Présence de larves blanches Perforation des tubercules	Charançon	
Feuille	Nécroses foliaires	Anthracnose	

Planche photos pour identification des organismes









Toutes les éditions sur : https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention.

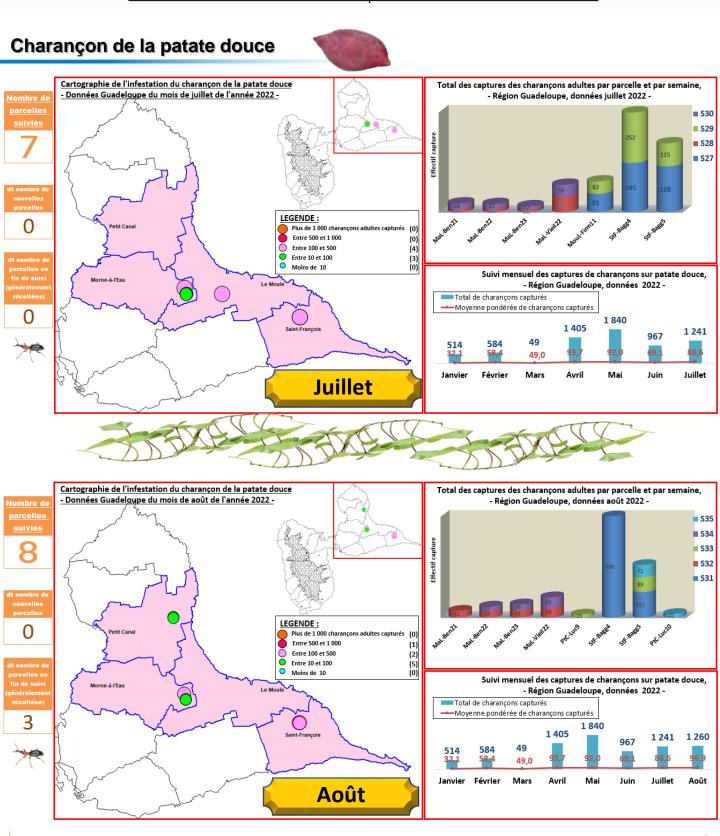
Responsables de la rédaction Lucie AMAND amand.fredon971@orange.fr Marie-Chantal JOILAN LUIT luit.mc@guadeloupe.chambagri.fr

Comité de relecture CTCS - F. GROSSARD INRAE - S. GUYADER DAAF/SPAVE - C. JURION-VIROLAN et C. DIMAN CIRAD - JH. DAUGROIS et Y. CHILIN-CHARLES

FREDON Guadeloupe C/o CIRAD - Station de Neufchâteau Sainte-Marie 97130 Capesterre-Belle-Eau Tél: 0590 41 68 45

FILIÈRE Diversification Végétale - Cultures vivrières

Résultats des suivis des parcelles d'observation



Au cours des mois de juillet et d'août, respectivement sept et huit parcelles ont été suivies dans le cadre de la surveillance des parcelles de patate douce.

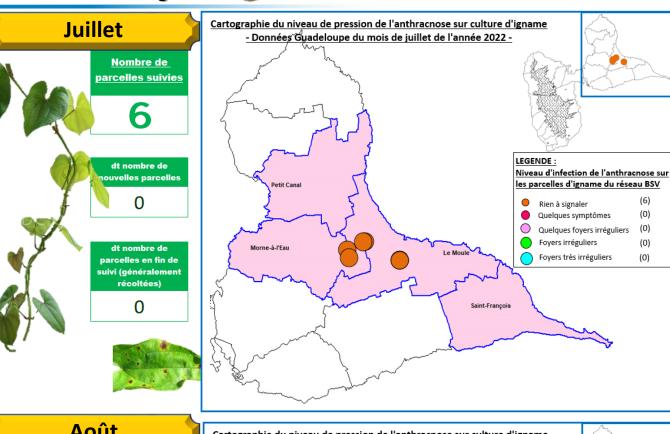
Les captures restent importantes sur les jeunes parcelles de Saint-François.

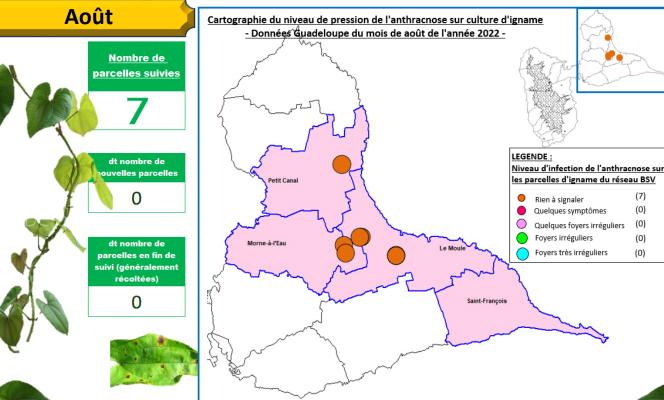
Au cours du mois d'août, trois parcelles ont été récoltées, dont les deux jeunes parcelles de 4 à 5 mois de Saint-François. Les pertes sont considérables sur ces deux parcelles.

FILIÈRE Diversification Végétale - Cultures vivrières

Résultats des suivis des parcelles d'observation

Anthracnose de l'igname





Au cours des mois de juillet et août, respectivement six et sept parcelles ont été suivies et aucune présence d'anthracnose n'a été signalée.

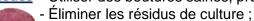
FILIÈRE Diversification Végétale - Cultures vivrières

Moyens de lutte / Méthodes prophylactiques

L'emploi d'une phéromone sexuelle placée dans un piège attractif, peut être utilisé pour la lutte.

Patate Méthodes prophylactiques conseillées :

douce - Utiliser des boutures saines, provenant de parcelles non infectées ;



- Faire des rotations de cultures....

Quelques mesures de prophylaxie conseillées :

- Surveiller le début des attaques et éliminer les feuilles et les tiges touchées ;
- Igname Planter dès le mois de mars afin que le couvert végétal soit assez résistant pour limiter l'impact du champignon sur le feuillage ;
 - Effectuer le drainage des parcelles et tuteurer les parties aériennes dans les zones humides ;
 - Eviter l'enherbement sur les billons et les bordures de la parcelle ;
 - Effectuer des rotations de culture.

FOCUS: OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DU CONCOURS GENERAL AGRICOLE DES PRODUITS 2023

https://guadeloupe.chambre-agriculture.fr

Le Concours Général Agricole se tiendra du 25 février au 5 mars 2023 à Paris, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture. Les inscriptions au CGA produits 2023 sont désormais ouvertes!



5 bonnes raisons d'y être :

- ✓ Être reconnu sur la qualité de ses produits ;
- ✓ Faire parler de sa région ;
- ✓ Avoir une ouverture vers l'international ;
- √ Valoriser les filières agricoles ;
- ✓ Être fier de sa passion et du goût.

Comment participer?

Toutes les informations et modalités de participation au concours de produits se trouvent sur le site du CONCOURS GENERAL AGRICOLE ou en suivant le lien www.concours-general-agricole.fr/cga-edition-2023/comment-participer/sinscrire-au-concours-des-produits/



Contact:

Chef de projet SIA

Pôle Développement & Environnement - Promotion

Marie Françoise NOIRIT

05 90 25 17 17

noirit.mf@guadeloupe.chambagri.fr

Tout document utilisant les données contenues dans ce BSV doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du BSV.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Française de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Pour vous abonner, envoyer un mail : <u>amand.fredon971@orange.fr</u>







